

FACE AU SUCCES DE SON PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES, ECOFOLIO AUGMENTE SON SOUTIEN DE 42% DÈS 2015

Le programme d'accompagnement au changement proposé par Ecofolio aux collectivités est un succès. La qualité des dossiers déposés lors de l'appel à projets 2015 a poussé l'éco-organisme à accélérer son plan d'investissement. Ce sont 37 projets qui seront soutenus pour un montant de 7,8 millions d'euros, contre 28 en 2014 pour 5,5 millions d'euros.

Avec ce programme, Ecofolio soutient et conseille les collectivités dans l'amélioration de leurs performances techniques et économiques pour la collecte, le tri et le recyclage des vieux papiers. Cet accompagnement devrait permettre aux collectivités de baisser leurs coûts de gestion des papiers de 20% en moyenne tout en augmentant les tonnages collectés jusqu'à 20%.

Un apport volontaire réinventé : les collectivités augmentent leurs performances et maîtrisent leurs coûts

Le programme d'accompagnement au changement d'Ecofolio a pour objectif d'augmenter les performances des collectivités tout en maîtrisant voire diminuant les coûts de gestion des déchets papiers. Depuis sa mise en place en 2013, cette dotation a soutenu les investissements de **73 collectivités** soit 21% de la population française pour un montant global de près de **18 millions d'euros**.

Des frais de gestion diminués de 20%

En moyenne, les collectivités accompagnées estiment à 20% la diminution de leurs frais de gestion. A l'heure où la gestion des déchets devient une préoccupation majeure tant sur le plan économique qu'écologique, les collectivités sont à la recherche de solutions pragmatiques de maîtrise des coûts tout en maintenant un niveau élevé de service aux habitants. Elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir tenter l'aventure d'un apport volontaire réinventé, proche des citoyens et rentable à court terme.

« La dotation d'accompagnement Ecofolio reçue en 2013, nous a permis de lancer l'installation de 132 nouvelles colonnes aériennes et 14 enterrées, sur deux ans. Un gain attendu de 1500 tonnes annuelles, soit +20 % par rapport aux chiffres 2012. » explique Stéphane Poulet, responsable subdivision gestion sélective Nice Métropole.

Une solution rentable et pérenne

« La collectivité a investi dans le projet en termes de matériel et de communication. Il aura suffi d'une seule année pour amortir les frais. Réorganisation de la collecte, amélioration des recettes de revente des matériaux, déploiement de la redevance spéciale, gains sur les coûts de traitement. Tous ces facteurs mis bout à bout ont assuré la rentabilité et la pérennité de l'opération en un temps record. » précise Nicolas Perrin, Responsable Pôle Optimisation, Communication et Animation collecte au sein de Grenoble-Alpes Métropole

Zoom sur 2 grands projets 2015-2016

Ecofolio soutient activement Amiens Métropole et le Grand Nancy dans leurs projets de développement du tri des papiers en apport volontaire de proximité. Dans ces 2 cas, le programme d'accompagnement au changement est renforcé par un dispositif de proximité pour la sensibilisation des habitants à ce nouveau geste de tri.

Accompagnement au changement

- 75% des coûts du dispositif de collecte sont financés par Ecofolio
- Implantation de bornes d'apport volontaire
- 1 consigne de tri : tous les papiers se trient et se recyclent !



Dispositif de communication :

- Affichage et campagne médias ciblés
- 50 000 foyers visités par les animateurs terrain sur chaque territoire
- Evènements et concours dans les communes, les établissements scolaires, etc.
- 100 000 mémo-tri distribués par collectivité



Amiens Métropole

Le projet

A compter de janvier 2016, les habitants découvriront progressivement près de chez eux les bornes de tri des papiers dont Amiens Métropole s'équipe. La collectivité a fait le choix de proposer à ses habitants de trier leurs papiers par des bornes d'apport volontaire de proximité.

Un objectif ambitieux :

Atteindre un taux de recyclage de 22kg/hab/an dès 2017 avec une gestion maîtrisée des coûts de collecte des papiers

Chiffres clés :



240 bornes
papiers



1 borne pour
660 habitants



33 communes
concernées

Grand Nancy

Le projet

Depuis janvier 2014, le Grand Nancy a lancé un plan de densification de son parc de bornes d'apport volontaire papier. L'enjeu est d'autant plus important que le territoire héberge l'une des plus grandes usines de recyclage d'Europe : Norske Skog Golbey, dont la production est majoritairement issue de la collecte sélective auprès des ménages.

Un objectif ambitieux :

Augmenter de 6kg/hab/an la collecte sélective des papiers et générer 300 000 euros d'économie

Chiffres clés :



170 bornes
papiers



1 borne pour
500 habitants



20 communes
concernées

Emmener la filière papier dans un projet industriel créateur de valeur

Le programme d'accompagnement au changement s'inscrit pleinement dans le projet industriel d'Ecofolio qui vise à faire entrer les papiers dans l'économie circulaire. C'est pourquoi l'éco-organisme a décidé d'accélérer son plan d'investissement et ainsi d'accompagner près d'une dizaine de collectivités supplémentaires dès maintenant afin de répondre aux attentes de collectivités toujours plus nombreuses à déposer leurs candidatures.

« L'augmentation de nos soutiens permettra un renforcement de la performance des collectivités que nous accompagnons dans la collecte et le tri des papiers. Le succès de l'accompagnement au changement conforte donc clairement le projet industriel que nous proposons à la filière. » indique Géraldine Poivert, Directrice Générale d'Ecofolio.

Le projet d'Ecofolio est la transformation de la filière vers un modèle de déchet ressource, économiquement et écologiquement durable. Cette transformation permettra de maîtriser les coûts de la filière, d'améliorer le bilan écologique des papiers et de leur trouver de nouveaux débouchés une fois recyclés. Ecofolio souhaite ainsi montrer le chemin d'une écologie innovante, créatrice de valeur et d'emplois.

L'accompagnement au changement Ecofolio, comment ça marche ?

- Chaque année, l'éco-organisme dispose d'une dotation à l'accompagnement au changement. Celle-ci était jusqu'à présent de 5 millions d'euros, elle passe à 7,8 millions d'euros en 2015.
- L'accompagnement au changement Ecofolio permet d'apporter un soutien financier aux projets favorisant le recyclage des papiers : jusqu'à 800 000 € par projet.
- Les projets déposés par les collectivités font l'objet d'une sélection rigoureuse, selon quatre critères : augmentation de la performance de recyclage, économies engendrées sur les coûts de gestion des papiers, faisabilité et qualité de conception du projet, qualité de l'évaluation du coût prévisionnel du projet.

À propos d'Ecofolio

Ecofolio est l'éco-organisme des papiers agréé par l'Etat et à but non lucratif. Il organise et finance en France la collecte et le recyclage des papiers.

Ecofolio réunit l'ensemble des acteurs (émetteurs de papiers, collectivités, mais aussi opérateurs et papetiers) pour améliorer la filière et créer une économie circulaire où les papiers d'aujourd'hui sont une ressource pour demain.

Son action se structure autour de trois missions principales : financer le service public de collecte et de traitement des déchets papiers assuré par les collectivités territoriales ; accompagner tous les acteurs de la filière en vue d'optimiser les opérations de collecte, de tri et de valorisation des papiers ; et sensibiliser les Français au geste de tri à travers des campagnes d'informations régulières.

L'enjeu pour Ecofolio : mettre en place un nouveau modèle économique du papier, créateur de croissance.

Pour suivre notre actualité : www.ecofolio.fr ou twitter @ecofolio

Contact presse : agence Shadow Communication
Sarah Aoun / 06 28 40 66 54 / sarahaoun@shadowcommunication.fr
Florence Ruga / 06 22 02 37 70 / florenceruga@shadowcommunication.fr